

Monsieur Bruno FREYERMUTH

32 rue de la Loi

67210 OBERNAI

Cabinet du Maire
Tél. 03.88.49.98.41
E-mail : cabinet@obernai.fr

N. Réf. : BF/NL n° 291

Obernai, le 30 décembre 2008

Monsieur,

Votre courrier du 27 décembre 2008, sans doute rédigé par votre collègue Monsieur BOEHRINGER (vous me pardonnerez si je me trompe...) appelle de ma part les réflexions suivantes :

- **vous reconnaissez implicitement la qualité du budget 2009 de la Ville d'Obernai**, voté à l'unanimité par le Groupe Majoritaire et contre lequel vous vous êtes opposé. Comme d'habitude, vous n'avez émis aucune proposition lors des différentes commissions et vous avez fortement critiqué toutes les orientations proposées, y compris les économies financières du budget de fonctionnement ; nous prenons acte de votre adhésion quelque peu tardive pour le budget 2009,
- dans un **esprit de concertation** et grâce à la **coopération active** de mes collègues Adjointes au Maire, nous avons tout au long de l'été et de l'automne 2008, travaillé avec les agents des services municipaux pour **réaliser des économies substantielles** dans de nombreux domaines. Néanmoins, les secteurs des affaires sociales et de la solidarité connaissent des contraintes incontournables qui nous ont amenés à proposer une augmentation de subvention au Centre Communal d'Action Sociale,
- vous évoquez dans votre lettre la **cérémonie des vœux**. Cette manifestation est **l'occasion annuelle, unique, pour remercier et mettre à l'honneur toutes les personnes fortement impliquées** tout au long de l'année. Celles-ci « portent » **la vitalité** de la Ville d'Obernai. Ainsi, les représentants du monde **économique** (entreprises, PME, PMI, services, commerçants, artisans, viticulteurs, hôteliers, restaurateurs...) peuvent-ils dans un **moment privilégié se rencontrer et échanger** avec les élus et les représentants de toutes les **forces vives associatives et institutionnelles**. Toutes ces personnes qui mettent leur **talent**, leurs **compétences**, leur **énergie** et leur **implication** au « service » de la vitalité de notre cité, méritent notre profond **respect** et l'expression de la **gratitude** de la part du Maire (au nom de tous les concitoyens obernois).

5

- **Votre proposition est à l'opposé de la conception que nous nous faisons du lien social** dans une communauté de vie aussi dynamique que celle d'Obernai. Sans vouloir vous offenser, votre proposition est même consternante... Elle pourrait être interprétée comme profondément **irrespectueuse** envers des centaines de personnes qui, depuis 10, 20, 30 voir 40 ans n'ont pas ménagé leurs efforts et leur implication personnelle pour faire d'Obernai **la ville moyenne « rayonnante »** qu'elle est aujourd'hui,
- concernant les frais relatifs à cette réception, bien avant votre écrit quelque peu tardif, j'avais déjà validé il y a plus d'un mois le principe d'**une baisse de son coût de plus de 10%**. Par ailleurs, je tiens à vous signaler que les frais de mission, réception et déplacement du Maire d'Obernai sont les plus bas de ceux des Maires des villes moyennes d'Alsace.

Monsieur HORTIZ, Président de la Chambre Régionale des comptes a tenu à féliciter la Municipalité d'Obernai pour **l'excellente gestion** lors de son passage en Mairie le 28 novembre 2008. Il m'a précisé que c'était l'une des gestions les plus rigoureuses qu'il ait eu à apprécier dans sa carrière.

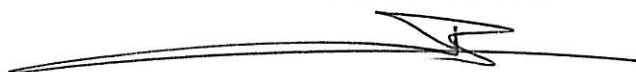
Dans ce sens, je me suis permis de demander récemment à un organisme paramunicipal, fortement subventionné par la Ville d'Obernai de **réduire les frais** de mission, réception, déplacement et hébergement de son Directeur qui se chiffrent à près du triple de ceux du Maire de la Ville d'Obernai.

- Concernant le **projet d'épicerie sociale** porté par l'Association « **Obern'Aide** », initiée sous l'impulsion de la Ville d'Obernai il y a déjà 2 ans, je vous invite (si vous ne l'avez déjà fait) à verser un don personnel comme nous l'avons fait (certains collègues élus et moi-même) récemment lors de la **vente de guirlandes de Noël en sapin**. Ceci a permis la remise d'un chèque officiel de **1261 euros** à cette « noble » association.

Cependant, respectant bien entendu votre position, je me permets de rappeler que la présence à la cérémonie des vœux n'est pas obligatoire. Si tous les **représentants des forces vives** de la Ville d'Obernai **se réjouissent d'y participer**, vous avez personnellement, toute latitude pour prendre une décision différente.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression des mes salutations respectueuses.

Bernard FISCHER



*Maire d'Obernai
Vice-Président du Conseil Général du Bas-Rhin*